Le Courrier des Opelousas.

Vol. XXII. Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 16 Janvier 1875. No. 14.

OPELOUSAS:

SAMEDI matin : 16 JANVIER 1875.

Ceux qui doivent au bureau du "Courrier", soit pour abonnement, annonces ou jobs, sont informés que s'ils viennent nous payer d'ici au 1er Février prochain, nous leur ferons une réduction de 10 pour cent. Nous sommes dans un besoin pressant d'argent, c'est pourquoi nous faisons cette offre à nos patrons qui, nous l'espérons, y accéderont. Après le 1er Février, nous serons forcé de placer nos comptes entre les mains d'un Collecteur diligent.

☞Nous avons eu, Samedi, Dimanche et Lundi derniers, un temps extrêmement rigoureux: pluie fine, verglas, fort vent de Nord et glace épaisse;—Suspension complète des charrois;—Personne n'osait sortir du coin du feu. Mardi, le dégel a commencé, et le soir le tonnerre s'est fait entendre comme en été.

NOS REPRESENTANTS.

Nous sommes heureux de pouvoir annoncer que nos représentants à la Législature (ceux, bien entendu, qui ont été élus en Novembre dernier) professent tous sans exception, les mêmes opinions et entretiennent les mêmes sentiments que leurs constituents, ainsi qu'ils l'ont exprimé dans l'assemblée du 31 décembre dernier. Ils ont tous été élus comme démocrates, et leur conduite depuis leur arrivée en ville, et particulièrement depuis la dissolution de leur Législature par la force armée, est en tout point ce que le peuple de St. Landry avait le droit d'attendre d'eux. Une conduite différente les aurait exposés à une censure et à une condamnation de la part de leurs commettants. Nous croyons donc être l'écho du peuple en manifestant notre approbation de leur conduite jusqu'ici, et nous osons espérer qu'ils continueront dans cette marche ferme à résister a l'Usurpateur, et quand l'histoire triste de la Louisiane depuis six ou huit ans sera écrite, le nom de nos représentants, comme de tous les conservateurs qui agissent avec eux, sans oublier leur digne et courageux chef, M. Louis A. Wiltz, l'Orateur élu; leurs noms, disons-nous, occuperont une page honorable qui sera lue avec gloire par tous les patriotes désintéressés qui luttent aujourd'hui contre l'usurpation maintenue par le régime du sabre.

☞La Législature Radicale frauduleusement constituée par l'odieux Bureau des retours, n'a réellement pas de quorum, quoique elle s'assemble tous les jours et procède à légiférer avec une audace qui froisse l'opinion publique. Cependant on peut voir dans les procédures de la Chambre, que les membres ne se sentent pas bien sûrs de la légalité de ce qu'ils font.

☞Les citoyens de tous les partis de la ville de New-York ont eu une assemblée le 11 courant, où ils ont passé des résolutions condamnant en termes énergiques, le Président Grant, le Congrès, le général Sheridan, l'Usurpateur Kellogg et le Bureau des Retours de notre Etat. Les hommes les plus éminents de l'Etat ont participé à cette expression populaire et on peut dire que c'était une assemblée d'un peuple indigné des outrages amoncelés sur le peuple de la Louisiane.

☞Les membres conservateurs de la Législature se réunissent journellement en caucus à leur nouveau quartier-général, la Salle du Deutsche Company, à la Nouvelle-Orléans; mais ils limitent leurs travaux à des discussions sur la conditions des affaires de l'Etat et attendent patiement et avec confiance une solution favorable de cette question par le Congrès.

Le Picayune du 12 dit:

"Les Conservateurs étaient en caucus une grande partie de la journée d'hier. Il est à remarquer qu'ils agissent avec un ensemble unanime, et quelque détermination qu'ils prennent, ce sera sans discorde. Une chose est certaine, c'est qu'ils ne reconnaîtront en aucune manière le gouvernement usurpateur de Kellogg, en approchier de sa Législature.

☞Quel est le membre de l'assemblée du 31 décembre qui a insisté à ce que ses procédures soient publiées dans le *Journal*, notre voisin? Pensait-il que cette feuille serait assez indépendante pour se rendre l'écho de l'opinion publique qui condamne la conduite de ses maîtres?

Va-t'en voir s'ils viennent, Jean....

(Correspondance particulière du Courrier.)

NOUVELLE-ORLEANS, 11 Janvier, 1875.

Grant, Sheridan, et la Nation.

M. L'Editeur,—Tous vos lecteurs, à n'en pas douter, sont au courant des actes arbitraires, qui ont été commis à la Maison d'Etat, le 4 janvier 1875,—sanctionnés par le Président Grant, et exécutés par les officiers et soldats de l'armée fédérale. Ces actes iniques ont soulevé l'indignation dans tous les cœurs aimant la liberté civile et individuelle, depuis les confins du Canada jusqu'aux limites du Mexique, depuis les bords verdoyants de l'Atlantique jusqu'aux bords recailleux du Pacifique. Ce cri unanime de réprobation aurait du faire frémir de honte le premier magistrat de la Nation, mais malheureusement pour lui et pour nous, il n'est pas à la hauteur de ce sentiment magnanime qui sent et apprécie un reproche nationale; car tout nous l'indique, et son dernier message, celui d'hier, dont quelques aperçus ont été livrés à la publicité, nous le prouve: il insiste, malgré et contre tous, à approuver, et ce qui est plus horrible, à soutenir ces actes infâmes..... Les esprits sérieux commencent à se demander ce que veut cet homme?.....car, après tout, il n'y à qu'une déduction à tirer de cette persistance insensée et cruelle: la guerre civile.

Le rôle des Lonisianais est tout tracée: celui de l'abstention, c'est-à-dire, celui d'éviter les conflits avec les autorités et les armes fédérales; car, s'il en faut juger, par toutes les provocations qu'elles nous ont offertes, et par toutes les amères humiliations dont elles nous ont abreuvées depuis, il est de toute évidence que leurs plans bien arrêtés sont et étaient de soulever ces conflits.

Nous devons à la prévoyance et à la sagesse admirables de nos chefs l'avantage d'avoir compris le sens de la ruse ennemie et de l'avoir déjouée. Notre cause est devenue celle de tous les Etats, et il importe que nous ne la compromettions pas au moment peut-être où elle va être décidée d'une manière définitive.

Même le message mensonger du général Shéridan au Secrétaire de la Guerre, qualifiant les membres de la Ligue Blanche de *bandits*, et demandant le plein pouvoir de les traiter comme tels, n'a pu détourner les louisianais de leur réserve digne et calme.

Cette assertion du fanfaron militaire, qui *n'a pas peur*, comme il l'a dit lui-même, est un coup d'épée dans l'eau, et rappelle Don Quichotte qui, armé de pied en cap, allait vaillamment livrer combat à des moulins à vent, sous le futile prétexte de redresser ses torts.

Le malencontreux message a péri de ridicule sous les protestations et les démentis énergiques et mérités de tout le clergé et des ministres representant toutes les sectes religieuses en ville, ainsi que de toutes les chambres du haut commerce, représentant plusieurs millions de capital.

Mais il parait que ce Shéridan est incorrigible, puisqu'il dépêche chaque jour à son maître, Grant, des messages de plus en plus mensongers. A vrai dire, ce dernier n'aurait pu choisir un meilleur et plus docile instrument pour remplir ses instructions, et sous ce rapport il devrait être entièrement satisfait. Ces personnages peuvent se livrer pour le moment à leurs jeux de despote, mais le temps n'est peut-être pas éloigné où le peuple américain leur fera comprendre, à leurs dépens, qu'il ne doit plus tolérer ces jeux qui menacent l'existence de leur idole adorée: la Liberté.

ADOLPHE CALONGNE.

L'indignation se propage et s'etend.

L'indignation causée par la conduite du Bureau des Retours de cet Etat, en maupiulant frauduleusement les retours de l'élection de manière à donner au parti radical une Législature à lui, ainsi que l'intervention du sabre dans l'organisation légale et paisible de la Législature Conservatrice légalement élue;—l'indignation, disons-nous, se propage et s'étend non seulement dans tout l'Etat et dans toutes les classes; mais aussi dans la plus grande partie des E.-Unis. Nous donnons plus bas quelques extraits qui feront voir comment ces odieux outrages sont envisagés.

Un correspondant du Democrat d'Alexandrie, du 6, dit:

"Quand un voleur est pris et convaincu et envoyé au Pénitentiaire, est-il vu et reçu comme un honnête homme lorsqu'il revient dans ses foyers? Assurément non. Alors pourquoi recevrait-on avec empressement ceux qui ont volé les propriétés et les droits du peuple? Des hommes tels que Mat Wells et Tom Anderson sont plus à redouter que les voleurs les plus fieffés arrêtés à la Nlle. Orléans. Faut-il plus de courage pour tourner le dos à de telles canailles qu'à de plus petits voleurs? On le dirait, car quand Tom Anderson entre dans la ville d'Opelousas, sa voiture est immédiatement entourée par les hommes les plus respectables. Il en est de même de Mat Wells quand il arrive à Alexandrie. Ceci est-il bien? Non! non! Si un pauvre carpet-bagger ou un nègre ignorant agit contrairement à une bonne morale, il est dénoncé et repoussé de chacun. Et pourquoi donc Tom Anderson et Mat Wells échapperaient-ils à ce sort? Le peuple Lyncherait peut-être le carpet-bagger; mais ces scallawags circulent librement et on leur tend la main avec empressement.

Le 25 Décembre, le gouverneur McEnery envoyait la dépêche suivante au New-York Herald:

"L'injustice qui vient d'être perpétrée par le Returning Board contre le peuple de la Louisiane, et qui menace audacieusement les institutions républicaines des E.-Unis, est une infamie plus flagrante que l'action du Board de Lynch, et surpasse même l'ordre de minuit de Durell....."

Dans une assemblée des citoyens de la Paroisse Ibérie, tenue le 2 janvier à l'effet de condamner la conduite du Bureau des Retours, voici une des résolutions énergiques qui y ont été adoptées:

Résolu, que nous vouons à la vindicte publique tous les participants, directs ou indirects, à cette ignominie, et tous ceux qui s'y rallieront;—que nous les déclarons les ennemis du peuple et de ses libertés, les marquant comme des traîtres et des misérables, et nous invitons tous nos concitoyens qui se respectent à les traiter comme tels.

Le Club No. 1 de la Ligue Blanche et le Comité Central de la même paroisse ont passé, chacun de son côté, des résolutions non moins énergiques.

Le Sentinelle de Thibodaux du 9 dit:

"Grant a donné l'appui des bayonnettes fédérales non seulement à Kellogg et à toute sa clique, mais aussi au Bureau des Retours, qui a cyniquement publiquement et grossièrement volé, au vu et au su de tout le monde, le résultat du scrutin populaire. Les malhonnêtes gens s'en réjouissent à leur guise; mais en attendant l'heure de la justice, (et elle viendra un jour) ayons le plus profond mépris pour tous les voleurs qui abusent audacieusement de leur pouvoir pour fouler aux pieds les droits les plus sacrés d'un peuple libre."

A propos des événements de la Nouvelle-Orléans, le N. Y. Herald dit:

On a vu dans la Maison d'Etat de la Louisiane un spectacle qui est le premier de ce genre dans le pays, et qui doit faire rougir de honte et d'indignation tout véritable Américain. Nous félicitons les citoyens de la Louisiane et le peuple du pays que cette scène extraordinaire et des plus révoltantes n'ait pas provoqué de violence ou d'effusion de sang. La résistance par la force eut été justifiable en ce cas, si elle est jamais justifiable dans un cas quelconque, car jamais plus grand outrage aux principes des gouvernements libres ne fut commis.

La Tribune dit:

"Rien dans l'histoire de la grande conspiration par laquelle des baudits de la frontière essayèrent de saisir le Territoire et l'Etat du Kansas, ne peut fournir un exemple pareil à l'iniquité qui couronne l'œuvre de l'administration fédérale. Les citoyens de la Louisiane se sont vus dupés et fraudés, et quand la fraude a été sur le point d'échouer, ils ont vu tout le pouvoir du gouvernement général employé pour la consommer et lui assurer le succès. Ils ne poussent pas de clameurs qui n'usent d'exagérations, mais sur les faits tels que nous les connaissons, ils invoquent le jugement délibéré du peuple américain."

Le World dit:

Nous pensons qu'il n'y a pas d'Américain qui puisse lire les nouvelles de la Nouvelle-Orléans sans tressaillir de rage et de honte.

L'Evening Post, dans un article intitulé "Droit de la Baïonnette," dit que l'emploi de la force armée dans l'organisation de la Législature en Louisiane parait absolument injustifiable, inutile, illégal et arbitraire. Kellogg n'avait même pas fait de demande spécique de forces; et le parti républicain est perdu si le Président ne retire pas promptement ses forces de la Louisiane.

L'Enquirer, de Cincinnati, O., dit:

L'outrage de la Louisiane a été accompli tout entier par les ordres télégraphiques du Président, par la présence du lieutenant-général des armées, par la menace de 1800 soldats gardant la Maison d'Etat, par la présence de deux corvettes de guerre et un monitor, mouillés devant la ville, et par la concentration de la police métropolitaine aux approches de la Maison d'Etat.

C'est là le point culminatif des iniquités d'une administration qui en a commis beaucoup et qui a employé les forces de terre et de mer à soutenir les fraudes du Bureau des Retours. Telles sont les énormités par lesquelles procède un Président qui veut courir un troisième terme.

La Convention Démocratique d'Etat du New-Hampshire a adopté la résolution suivante:

Résolu, que l'administration fédérale actuelle, appuyée par une majorité radicale au Congrès, par la violation constante des droits constitutionnels des Etats et du peuple, et spécialement par son intrusion dans les affaires gouvernementales de l'Etat de la Louisiane pour renverser la volonté du peuple et soutenir un gouvernement usurpateur et corrompu, par la constante prostitution de tous ses pouvoirs afin de favoriser les vils ambitions d'un parti, a mérité comme elle a reçu, la haute condamnation du peuple.

Une dépêche de Washington, datée du 6, dit:

Le vice-président Wilson dénonce en termes sévères ce qui s'est passé à la Nouvelle-Orléans. Il a dit que c'était "infâme" et le coup de mort donné au parti républicain, ce qui se répète partout comme un écho.

Copie d'une dépêche de Springfield, Illinois, en date du 5:

Il y a ici une agitation considérable parmi les politiciens et d'autres, par suite de l'intervention militaire à la Nouvelle-Orléans. Le comité central démocratique d'Etat, qui est en session ici aujourd'hui, a convoqué un meeting d'indignation pour demain soir.

L'adresse dit que l'administration a fait disperser par la force armée l'Assemblée législative d'un Etat souverain, a chassé les représentants du peuple de la salle des séances à la pointe des baïonnettes, a livré une fois de plus la Louisiane aux pillards et aux voleurs, répandu la terreur dans tout le Sud, et en veut faire la subjugation dans un intérêt de parti. Le comité invite le peuple à se rallier et à faire entendre sa voix indignée dans tout le pays. Qu'il se lève dans sa majesté et qu'affimant ses droits il renverse les usurpateurs.

Le Juge Ludeling devant la Cour Suprême.—On annonce comme certain que la demande de Ludeling, Ray et autres, pour obtenir une révision du jugement rendu contre eux, par la Cour Suprême des Etats-Unis, dans l'affaire du chemin de fer du Nord de la Louisiane, a été repoussée. Le Président, de par la grâce de Warmoth, de la Cour Suprême de la Louisiane, reste donc sous le coup de la sanglante censure faite de sa conduite. Osera-t-il remonter sur son siége? Nous ne croyons pas que le barreau de la Nlle-Orléans soit disposé à le souffrir.—*Abeille.*

Le comité Congressionnel du Mississippi, siégeant à Vicksburg, a recueilli une masse de témoignages qui prouvent que les désordres de l'Etat sont dus à l'instigation du gouverneur Ames et du shérif Crosby. Un candidat blanc a été élu shérif de Vicksburg, en remplacement de Crosby.—*Meschacébé.*

Protestation Democratique.

Lundi matin, 4 janvier, au moment où ils se disposaient à se rendre dans l'enceinte de la Chambre, les Représentants Démocrates ont tous signé la protestation suivante relative au Bureau des Retours:

Nlle-Orléans, 4 janvier 1875,
11½ h. du matin.

Nous, soussignés, élus Représentants à la Législature de la Louisiane, déclarés tels par le Bureau de Retours de l'Etat, protestons solennellement au nom du peuple souverain de la Louisiane contre l'acte dudit Bureau qui a refusé de comprendre dans ses retours treize Représentants légalement élus par une majorité des suffrages de leurs paroisses respectives.

Nous déclarons que le Bureau de Retours est organisé d'une manière illégale et inconstitutionnelle; qu'il ne comprenait pas des citoyens pris dans tous les partis politiques, comme l'exige la loi qui le créé; qu'au moment où il a rejeté plusieurs polls de différentes paroisses il ne comptait pas dans son sein un seul conservateur; que les décisions arbitraires prises à huis-clos étaient subversives des institutions républicaines; enfin, que, par ses actes illégaux et frauduleux, il a cherché délibérément à étouffer la voix du peuple et à changer le caractère du gouvernement.

J. Aldigé,	R. P. Edwards,
G. W. R. Bayley,	B. C. Elliot,
Jno. Billieu,	E. D. Estilette,
J. A. Blaffer,	Jno. A. Gilmore,
Edward Booth,	Wm. J. Hammond,
E. L. Bower,	G. L. Hall,
Geo. P. Burkhardt,	Seaborn Jones,
Chas. Byrne,	Thos. Johnson,
E. A. Carmouche,	W. B. Koontz,
W. W. Carlos,	Chas. Kummel,
O. L. Collins,	A. D. Lafargue,
J. A. DeBlanc,	A. A. Maginnis,
Chas. Delhommer,	J. L. Matthews,
Geo. W. Dupré,	Thos. E. Meredith,
Bolivar Edwards,	H. C. Mitchell,
M. McAlpine,	M. Silbiski,
Wm. Magee,	W. P. Smith,
A. Nunez,	Y. Vidrinne,
G. Pascal,	F. Voorhies,
W. H. Pipes,	C. L. Walker,
G. W. Richardson,	R. B. Walters,
Chas. Roman,	James Webb,
Chas. C. Schenck,	G. D. Wells,
D. W. Self,	D. A. Wiltz,
C. F. Seamann,	John Young.

Le Plan de Cesar-Grant.

(Extrait de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)

Grant veut être réélu *per fas et nefas* président des Etats-Unis une troisième fois. Les Etats du Nord l'abandonnent, ceux du Sud l'échappent un à un. Un homme intelligent placé dans sa position, eut cherché les causes de la grande réaction populaire qui vient de se produire et se fut attaché à rentrer dans le courant de l'opinion en substituant une politique nationale, juste et éclairée, à la politique d'arbitraire, sectionnelle et brutale suivie jusqu'ici par l'administration. En s'inclinant devant la volonté du peuple si clairement exprimée par toutes les élections depuis un an, le Président n'eut pas réussi, sans doute, à se faire réélire pour un troisième terme, mais il eut pu descendre de pouvoir avec honneur en se réhabilitant aux yeux de la nation.

Grant n'est pas un homme à apprécier la situation d'un point de vue élevé et national. Tout se rapporte, dans sa manière de voir, à sa personnalité, à son intérêt. Se voyant sur le point d'être abandonné par son parti, il a conçu un plan ténébreux, digne de cette nature concentrée dont l'obstination est le trait principal, pour forcer celui-ci à lui servir encore de marche-pied ou pour l'entraîner avec lui dans sa chûte.

Ce plan est de reconstruire à nouveau les Etats du Sud ou de les placer sous un joug tel que les élections y soient désormais sous le contrôle absolu du gouvernement fédéral.

Ce qui s'est passé le 4 janvier dans la Législature de la Louisiane, n'est que le prologue de la conspiration militaire conçue par Grant pour forcer la main à son parti.

Nous avons, aujourd'hui la preuve que le Président se passera de prétexte s'il ne peut en faire naître. Il avait pensé qu'en faisant expulser par la force des baïonnettes les représentants du peuple de la Louisiane, sous les yeux d'une population qu'il sait brave et chevaleresque, il provoquerait de sa part quelques actes de résistance dus à l'entraînement d'une indignation bien légitime.

Trompé dans ce calcul odieux par le calme que la population a su garder, il devra se contenter, en guise de prétexte, de la lettre que, suivant des instructions données à l'avance sans doute, son subordonné Sheridan a adressée au secrétaire de la guerre.

Sheridan ne trouvant dans les événements de la journée du 4, pas une seule circonstance de nature à expliquer l'exécution du plan préconçu pour lequel il avait été envoyé à la Nlle-Orléans, s'est donné à lui-même sa propre attestation.

Il y a ici un comité d'enquête qui est en train de recueillir de volumineux témoignages et qui a la mission délicate d'extraire de dépositions contradictoires les éléments d'un rapport impartial au Congrès. Mais les lenteurs d'une enquête officielle ne peuvent convenir aux traineurs de sabre.

Le général Sheridan, arrivé depuis trois jours à l'Hôtel St. Charles et qui n'a vu et entendu que les gens intéressées à soutenir la clique d'aventuriers qui ont usurpé le pouvoir en Louisiane, tranche la question soulevée par l'enquête et décide qu'il "règne dans cet Etat un esprit de défi à toute autorité légale et un défant de sécurité pour les existences dont le gouvernement fédéral ou le pays en général se font difficilement une idée."

L'esprit de défi à l'autorité légale—le général Sheridan n'en a vu qu'un seul exemple depuis son arrivée; c'est l'invasion de la législature par les troupes des Etats-Unis placées sous ses ordres et l'expulsion par la force des baïonnettes des représentants du peuple légalement élus et admis dans l'assemblée.

Le défaut de sécurité pour les existences, il n'a existé que du moment où la population s'est vue menacée par les mitrailleuses et les mousquets des E-U, car on frémit à la pensée des malheurs qu'eût pu produire un coup de feu partant par accident ou tiré par un homme exalté ou ivre. Une décharge d'artillerie ou d'armes à feu au milieu de la foule compacte qui attendait anxieusement devant la Maison d'Etat que le sort de la Louisiane se décidât, eut fait des centaines de victimes.

Il sied bien au général qui vient de se faire l'instrument de la plus outrageante atteinte qui fut jamais portée, dans cette république, à la souveraineté d'une assemblée législative, de parler de défi aux lois.

Il sied bien à l'homme qui était prêt à faire jouer dans les rues des mitrailleuses et peut-être à ordonner le bombardement de la ville au risque de causer la mort de milliers de citoyens, de vieillards, de femmes et d'enfants, de parler du défaut de sécurité pour les existences.

C'est ajouter l'ironie à l'odieux que de tenir pareil langage!

Il y a eu des coups d'Etat faits dans bien d'autres pays. Deux Bonaparte ont expulsé des assemblées, mais ils ont invoqué le salut du pays et en ont appelé au peuple. Ils n'ont pas invoqué la légalité, ni essayé de faire avec la minorité de ces assemblées une législature décorée du nom de législature légale et imposée comme telle au peuple.

Le Lion se contente de dire "quia nominor leo." Si Grant veut être César qu'il n'invoque donc pas de prétextes mensongers ou hypocrites. La force brutale est de son côté, et ses actes d'arbitraire ne trouveront pas leur justification dans une attestation aussi complètement fausse que l'est celle du général Sheridan.

Quelque chose doit être fait pour donner protection au peuple de la Louisiane, dit le général Sheridan. Assurément, cela est indispensable. Mais ce que Grant et Sheridan entendent, c'est un pouvoir absolu donné au président pour gouverner la Louisiane dictatorialement. Ce que nous entendons, c'est une protection contre l'intervention des baïonnettes fédérales, contre l'imposition d'un régime d'oppression, de vol et de pillage.

Le Congrès dont le terme expire le 3 mars prochain, va être appelé à se prononcer entre les deux genres de protection.

Nous ne saurions préjuger ce que fera une majorité républicaine dont les antécédents ne sont pas de nature à nous inspirer confiance. Mais la cause de la Louisiane va de nouveau, se débattre devant le Congrès et devant le pays et il faut absolument que la cause soit décidée.

Grant a tenu à avoir un second outrage de la Louisiane et il l'a eu, bien entier, bien complet, car c'est lui qui en est, cette fois, le seul et unique auteur et il n'a plus de juge derrière lequel il puisse s'abriter. Quel parti veut-il tirer de cet outrage, c'est ce que nous apprendra la discussion qui va s'ouvrir bientôt et qui fournira à César-Grant l'occasion de développer son plan.

☞Mlle. Clarissa Johnston, sœur du feu général Confédéré Albert Sidney Johnston, vit de l'assistance publique à Paducah, Kentucky. Voilà l'ingratitude des gouvernements.

L'ex-président Jefferson Davis est dangereusement malade à sa résidence près de Memphis, Tennessee.

—Nous avons beau couvrir d'un voile nos pensées les plus secrètes, elles n'échappent point à l'œil de Dieu.

Grocerie de Famille.

LE soussigné saisi cette occasion pour annoncer à ses clients et au public en général qu'il vient d'arriver de la Nouvelle-Orléans avec un assortiment soigneusement choisi de

GROCERIE DE FAMILLE,

telle que: Farins, sucre, café, riz, pore, jambon, épaules fumées, bacon, beurre, langues sèches, graisse, et autres viandes;—Vins, whiskies et liqueurs fines; sardines, maqueraux, saumons, fromages de Gruyère, de Limbourg et de l'Ouest, crakers, moutarde, ognons, fèves sèches, pacanes, noisettes, pommes, pommes de terre, sauces, catsups, oranges, ananas, candis et dragées assortis, etc. qu'il vendra aux prix les plus modérés pour du comptant.

Graines de Jardinage
fraiches, de Buist.

Pommes de terre,
dite Early Rose, Pink Eyes, Jackson White Russets, toujours en mains, par baril ou par gallon, aux prix les plus bas.

JULIEN CLAUDE.
17 Janv. 14 Rue Main, Opelousas.

AUX FAMILLES.

MME RUDOLPH MAYER annonce respectueusement aux chefs de familles que le Lundi 9 Novembre courant elle ouvrira, à sa résidence, rue Main et Union, à Opelousas, une Ecole primaire pour les enfants.

Le cours d'instruction comprendra le Français et l'Anglais, et les enfants qui seront confiés à ses soins recevront une instruction pratique dans ces deux langues.

Enseignement, $3 par mois. Enfants en bas âge à meilleur marché.

On pourra traiter de gré à gré pour l'Allemand, la musique et le dessin.

Opelousas 7 Novembre 1874. 4tf

RUDOLPH RODEMULLER,

BARBIER et Horloger, rue Bellevue, près du Café de Pefferkorn. Barbe, coupe de cheveux, nettoyage de la tête, réparation de montres, de pendules, de bijouterie et d'instruments de musique. On achète l'or brisé.—Agent de la Gazette Allemande de la Nlle.-Orléans pour Lafayette, St. Landry et Calcasieu.
7 Novembre 1874*

N. D. WETMORE,

FACTEUR de Coton et de Sucre et Agent Général pour les Granges. Agent Spécial pour la Louisiane. Recommandé par la Grange Nationale comme Agent Général.
Bureau et Dépôt, 17 rue Union et 166 rue Gravier, Nouvelle-Orléans. [31oc3tf

J. L. Couret,

FACTEUR en sucre et en coton, et Marchand Commissionnaire en général, No. 18 Rue Conti, NOUVELLE-ORLÉANS.

Meubles de Maison

Directement de la Fabrique, et aux prix de la Nouvelle-Orléans.

LE soussigné vient de recevoir des manufactures de Cincinnati, un assortiment complet de meubles de maison, tels que bois de lits, tables, chaises, berceuses, fauteuils, toilettes, armoires, gardes-manger, lavabos, etc. etc. qu'il vendra à aussi bon compte, sinon à meilleur marché qu'on ne peut les faire venir de la Nouvelle-Orléans.

Venez vous en assurer vous-mêmes.

On fait également les meubles sur commande et on répare les vieux meubles.

L. VATTER, agent.
19 juillet—40tf] rue Main, Opelousas.

Mornhinveg & Dantin,

ONT l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ont ouvert leur Atelier de Tailleurs rue Bellevue, vis-à-vis le magasin de Jos. Bloch & Cie., où ils sont prêts à faire promptement et sur commande, des vêtements d'hommes et de garçons, tout ouvrage garanti. [31 août 1872-32

R. MORNHINVEG,
HORLOGER-BIJOUTIER,

Rue Main, Opelousas, s'occupera assidûment de tous les ouvrages de ces différentes brancnes, que l'on voudra bien lui confier. Ses prix seront très modérés.
Opelousas, 3 Janvier 1874 1a

JOSEPH M. MOORE.
AVOCAT JURISCONSULTE,

EXERCERA sa profession dans toutes les Cours du Huitième District Judiciaire—Son bureau est le même occupé ci-devant par Swayzé & Moore, et plus recemment par Moore & Morgan, rue Bellevue, Opelousas, Lne. Opelousas 22 avril 1871.

Manufacture de Voitures.

FLATTE de l'encouragement qui lui a été accordé jusqu'à présent par le public de cette Paroisse, le soussigné remercie sincèrement ceux qui l'ont ainsi encouragé, et sollicite en même temps la continuation de leur patronage. Il sera toujours prêt à manufacturer des buggies, hacks et autres véhicles sur commande et de main de maitre. Les réparations aux voitures, tant charronnage que forge, peinture ou garniture, seront exécutées promptement et aux prix les plus modérés, pour du comptant seulement. Dorénavant, tout ouvrage qui ne sera pas payé sur livraison, portera 10 pour cent d'augmentation pour les frais de collection immédiate.

Le soussigné a toujours en mains des hacks, des buggies &c. neufs et de seconde main qu'il vendra à bon marché pour du comptant.

S. P. CLARK.
Opelousas 20 Janvier 1872. 19tf.

Paquebot Regulier du Mercredi.

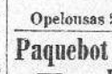

Le bateau-à-vapeur fin marcheur
RUTH,
E. QUATREVAUX. Capitaine,
HENRI MOLAISON. Commis.

PARTIRA de Washington le Mercredi de chaque semaine, à 10 heures du matin, et de la Nouvelle-Orléans le Samedi à 5 heures P. M.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. S. Wilkins, agent, Washington, Lne.
4 Juillet 1874 1a

Le Bateau-à-vapeur solide et fin marcheur BERTHA, H. H. Broad, Capitaine, J. B. Schmidt, Commis, fera les voyages réguliers entre Washington et la Nouvelle-Orléans, partant de Washington le Dimanche à 10 heures du matin, et de la Nlle-Orléans le Mercredi soir à 5 heures.

Dans le cas où les eaux baisseraient de manière à empêcher le "Bertha" d'arriver jusqu'à Washington, alors le léger bateau-à-vapeur "MINNIE" fera le trajet entre Washington et le Petit Diable ou la Vieille Rivière, selon le cas, et rencontrant là le Bertha, il prendra son fret et ses passagers.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Gérand Carrière, Washington.
13 Septembre 1873. 48tf

NOUVEAU BATEAU.
Reduction dans le Fret et le Passage.

Le bateau-à-vapeur RUTH, capitaine C. C. Pickette, 1er commis Wm. Barnes, fera les voyages réguliers entre notre port et la Nouvelle-Orléans, partant de Washington le Samedi à midi, et de la ville le Mardi soir à 5 heures.

En annonçant ma rentrée dans cette navigation, je sollicite respectueusement de nouveau, de mes amis et du public, leur encouragement dont j'ai toujours été flatté. Mon magasin de dépôt est le même qu'auparavant. Il sera toujours tenu par un homme compétent, qui recevra avec ponctualité le fret qui me sera destiné.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au magasin de dépot, à Washington.

C. C. PICKETT.
Washington, 24 octobre 1874. 2tf

STEAMER BERTHA,

Dorénavant, le Bateau-à-vapeur BERTHA partira de Washington régulièrement le Dimanche matin à 10 heures, et de la Nouvelle-Orléans le Mercredi à 5 heures du soir. H. H. BROAD,
28 Déc. 12tf Capitaine.

Bachemin & Meynier,

MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES généraux et Marchands de produits de l'Ouest, No. 53 rue North Peters, entre Bienville et Conti, NLLE.-ORLEANS.

☞Toute consignation et tout ordre sera promptement exécuté. [26 dec. 11 *

Adolphe Alex. Mouton,

FACTEUR de sucre et de coton, et Marchand Commissionnaire, No. 186 rue de la Commune, NOUVELLE-ORLEANS.

Aux Marchands de Boeufs.

LES BŒUFS, VACHES ET VEAUX gras de boucherie, seront achetés au comptant par
CLEOPHAS COMEAU.
Opelousas 1er juillet 1874 tf

Le Courrier des Opelousas,
PUBLIE LE SAMEDI PAR
LEONCE SANDOZ.

L'ABONNEMENT sera de trois piastres par an, payable d'avance.

LES AVIS se paieront cinquante cents par carré pour la première insertion et vingt-cinq cents par carré pour chaque insertion subséquente. Huit lignes ou moins constitueront un carré.

Les avis qui seront envoyés pour être publiés seront insérés en Français et en Anglais (à moins qu'il n'en soit autrement ordonné) jusqu'à ce que l'éditeur juge à propos de les discontinuer.

Les candidats aux faveurs publiques devront payer quinze piastres d'avance, s'ils veulent se faire annoncer.

Les nécrologes, les lettres de remerciment, les réclames, les communications d'un genre personnel, etc, se paieront au taux des avis.

Les articles d'une nature personnelle (quand toutefois ils seront admissibles) se paieront vingt cents la ligne et d'avance.

OPELOUSAS DIRECTORY.

Groceries.

ANDRUS, C. B.—Family and Plantation Groceries, Corn, Oats, Tinware, Glassware, &c. Corner Main and Landry sts.

DESMARAIS, LOUIS—Groceries, Liquors, Cigars, Hardware, Tinware, &c. Corner of Market and Bellevue streets.

MUNZESHEIMER, F.—Groceries, Provisions, Crockeryware, Glassware, Tinware, &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

Dry Goods and Groceries.

ISAAC, SOLOMON—Dry Goods, Clothing, Boots, Shoes, Hats, Hardware, Saddlery, &c. Corner of Main and North streets.

PHILLIPS, EMANUEL—Dry Goods, boots, Shoes, Hats, Saddlery, Groceries, Hardware, &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

ROOS, DAVID—Dry Goods, Clothing, Hats Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and Bellevue streets.

VILASECA, MAURICE—Dry Goods, Boots, Shoes, Hats, Groceries, Glassware, Tinware, &c. Main st., bet. North and Grolée.

Drugstores.

MAYO, CLAUDIUS—Drugs. Patent Medicines, Chemicals, Paints, Oils, Varnishes, Glass, &c. Corner Court and Bellevue sts.

POSEY, JOHN—Drugs, Chemicals, Patent Medicines, Toilet Articles, Paints, Oils, Glass, &c. Corner Main and Landry sts.

Physicians.

HADDEN, LOUIS—Physician and Surgeon. Office at residence, southern extremity of Union street.

THOMPSON, WM. M.—Physician and Surgeon. Office at his father's residence, on Court street.

Attorneys at Law.

ESTILETTE, E. D.—Attorney and Counselor at Law. Office in the Old Bank House, on Landry street.

LEWIS & BRO.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

MARTEL & HUDSPETH—Attorneys and Counselors at Law. Office near corner of Court and Landry streets.

MOORE, JOSEPH M.—Attorney and Counselor at Law. Office on Bellevue street, opposite the Market House.

OGDEN, JOHN N.—Attorney and Counselor at Law. Office with the Parish Recorder, Court House Square.

PERRODIN, F. F.—Attorney and Counselor at Law. Office in brick building at corner of Market and Landry streets.

Watchmakers and Jewelers.

BODEMULLER, RUD.—Watchmaker and Barber. Watches, Clocks, Jewelry and Musical Instruments repaired. Bellevue st.

EALER, C. N.—Established 1845. Watches, Clocks, Jewelry and Sewing Machines repaired. Corner Main and Landry streets.

MORNHINVEG, REMI—Watches, Clocks and Jewelry repaired. Main street, adjoining C. Mornhinveg's tailor shop.

Livery Stables.

JOHNSTON, W. M.—Horses, Buggies and Hacks to hire. Hauling done. Horses fed and cared for. Main st., opp. Munzesheim er's

THOMPSON, CHAS. M.—Livery and Feed Stable. Landry street, between Main and Court streets, Opelousas, La.

Miscellaneous.

COURIER JOB OFFICE.—Every description of Job Printing from a small Card to the largest Poster, at N. O. prices. Main st.

CLARK, S. P.—Carriage Shop. Buggies and Hacks made to order and repaired. Main street, opposite the *Courier* office.

GOSSELIN, PIERRE—Wheelwright. All work in his line done promptly. Shop at Northern extremity of Main street.

HERR, WM. Jr.—Barber Shop. Shaving, Hair-cutting, Shampooing, Hair-dyeing. Main street, opposite Johnston's Stable.

JOBIN, JOS.—Blacksmith Shop. Particular attention paid to horse-shoeing. Blacksmithing in all its branches. Main street.

LIGHTLEY, WM.—Tin Shop. Tinware of all kinds, and Buck's Brilliant Stoves. Landry street, near the Postoffice.

MOURET, P. R.—Country Inn and Oyster Saloon. Meals at all hours. Bellevue street, next to Mayo's Drugstore.

MORNHINVEG & DAN